

**Le travail de fin d'études :  
L'évaluation d'un projet de spécialité, contenu et  
finalité**

**Naima GUENDOZ-BENAMMAR  
ENSET-Oran**

**Abstract**

*Of all the evaluation procedures recommended by higher education, the one of the work that we ask the student to perform at the end of his career to us. Indeed, the end-of-degree dissertation should reflect his acquired competencies, and confirm the certificate issued to him after three, four or five years of study. This observation leads us to question the feasibility of this work, its content (topic and methodology) and its evaluation. Other concerns announce themselves out of pedagogical and didactic issues concerning the evaluation during the educational process and the which is directly related to all types of evaluation (EMD, TP, TD, TEST) starting from the formulation of the exam to the distribution of the grading.*

**Introduction**

L'évaluation a toujours suscité des interrogations que ce soit au niveau du contenu, de la forme, de la décision ou de l'application. A priori, l'homme ne peut évaluer objectivement, il n'évalue que parce qu'il est subjectif même s'il est loin de l'arbitraire. Conscient de cette carence de subjectivité, l'homme a essayé de gérer la situation en élaborant une science qui traite ce domaine,

la docimologie. Mais, ni les grilles, ni les critères n'en sont parvenus à éviter cet écueil, si ce n'est de l'atténuer.

Par ailleurs, le système de coefficient<sup>1</sup> vient paradoxalement aggraver la situation en favorisant une unité d'enseignement par rapport à une autre. Cependant l'évaluation constitue un repère pour l'homme, afin de valider ou pas des compétences bien définies.

Quand nous parlons d'évaluation, il est toujours question de prendre en considération des paramètres incontournables, et qui fonctionnent comme dans un cercle vicieux, du fait que si un élément n'est pas pris en charge correctement, les autres en compatiront, à savoir :

- les objectifs de l'évaluation
- les modalités/ les types d'évaluation
- la formation de l'enseignant à l'évaluation

D'un système à un autre, le mode d'évaluation varie, ainsi dans le système LMD, la transversalité et la complémentarité des connaissances œuvrent à garantir une ouverture constante de formation que l'étudiant valide régulièrement.

### **1/ l'apport du système LMD**

Ce qui paraît intéressant de rappeler dans ce système universitaire, c'est la répartition des unités d'enseignement en trois catégories :

- l'unité d'enseignement fondamentale qui regroupe les savoirs de base nécessaires à la poursuite des études de la filière visée.

---

<sup>1</sup> En mathématiques, **coefficient** est un facteur multiplicatif qui dépend d'un certain objet, comme une variable. Habituellement les objets et les coefficients sont indexés de la même manière.

- L'unité d'enseignement de découverte qui regroupe les modules qui permettront à l'étudiant d'élargir l'horizon de ses connaissances et de lui ouvrir d'autres perspectives en cas de réorientation, notamment, à l'interdisciplinarité qui caractérise sa conception.

-L'unité d'enseignement transversal qui regroupe les matières d'enseignement offrant les outils nécessaires à l'acquisition d'une culture générale, techniques méthodologiques et permettant des aptitudes d'intégration et d'adaptation professionnelles à un environnement en perpétuel mouvement.

A travers ces unités d'enseignement, l'étudiant aborde des connaissances nouvelles pour lui car plus développées dans l'option où il s'est engagé. De ce fait, il s'enrichira de certaines notions qui lui

ouvriront d'autres perspectives, et Il acquerra des stratégies qui lui permettront de gérer tout ce processus (langues de spécialité, informatique, communication).

Aussi, n'oublions pas que l'étudiant vient d'un autre système qui est son cursus de l'enseignement général. Lors de ce parcours, il a acquis des notions de base le préparant à son parcours universitaire. Le découpage ou la structure des unités d'enseignement dans le système éducatif n'est pas le même, mais a la même portée. Ce qui est unité d'enseignement fondamental regroupe les matières appelées essentielles et à fort coefficient selon la filière.

Les unités d'enseignement de découverte sont les matières relevant des sciences humaines, pour les élèves scientifiques, et des matières scientifiques pour les élèves littéraires. En général, on octroie à ses unités

d'enseignement un faible coefficient. Les unités transversales seront les enseignements dispensés à toute filière confondue et avec un même coefficient.

Toutes ces unités d'enseignement sont censées forger un profil de bachelier pouvant aborder un système universitaire qui exige un niveau seuil dans chaque catégorie d'unité d'enseignement.

Ces pré-requis seront une base sur laquelle surseoiront des UE universitaires sans pour autant les évaluer en tant que module comptabilisable, mais en tant que compétence transversale. Là, intervient l'évaluation en tant que modalité ou type de contrôle. Lorsqu'on prévoit dans un module, une séance de cours et une séance d'application (TD ou TP), cela signifie que lors de la 1<sup>ère</sup> séance, des notions théoriques seront dispensées et lors de la 2<sup>ème</sup> séance, l'application de ces notions (exercices de manipulation, tests, essais, expérimentation..) consolide les acquis. Cette complémentarité ne se limitera pas à un module, mais même entre les modules, laissant apparaître une logique d'apprentissage, de découverte et de rétention du savoir.

## **2/ L'intervention de l'enseignant pour évaluer : Qui évalue ?**

Les textes officiels nous imposent des modalités d'évaluation : continue, semestrielle, ... mais nous avons tous remarqué que ce système n'est pas toujours fiable, et que même le test de DS ou de rattrapage n'évalue pas pertinemment l'étudiant. Signalons que l'enseignant a souvent que sa perspicacité pour parfaire cette mission à laquelle il n'a pas été formé. Nous le constatons dans les épreuves qu'ils proposent aux étudiants. Chacun évalue à sa manière : les uns tablent sur la restitution de ce qu'ils

ont donné, d'autres adaptent des tests inspirés de multiples sources, ou encore une 3<sup>ème</sup> catégorie négligeant souvent cette charge transversale qui va interférer dans la réponse de l'étudiant. C'est justement ceci que l'enseignant doit cibler en formulant correctement sa consigne, pour pouvoir à son tour gérer son barème et déterminer les critères d'évaluation selon, bien sûr la portée, l'objectif et la formulation de l'objet de l'évaluation.

C'est pour cela que la formation à l'évaluation reste insuffisante dans la formation des formateurs. L'enseignant qui est là pour mettre en œuvre un contenu de programme, et pour rendre compte à l'administration des résultats du travail de ses apprenants et non du sien, est souvent désarmé devant le rythme de contrôle que lui impose l'institution. Par ailleurs, même lui a sa part de responsabilité pédagogique et didactique. Et c'est ce volet qui nous intéresse et nous pousse à s'interroger sur divers points essentiels par rapport à l'acte d'évaluateur, on se demande alors :

- Que propose l'enseignant comme « item » dans les épreuves ponctuelles ou pas ?
- Les items interpellent-ils la capacité d'analyse ou de mémorisation de l'étudiant ?
- Formule-t-il correctement sa consigne ?
- Considère-t-il le temps par rapport à la quantité du travail demandé à l'étudiant ?
- Fonctionne-t-il avec une grille d'évaluation qui cible des objectifs pédagogiques précis?
- Conçoit-il lui-même les critères pertinents et fiables selon sa discipline?

- Répond-il aux questions avant de distribuer son barème ?prévoit-il un corrigé de remédiation ?

En fait, ces interrogations concernent tout enseignement que ce soit dans l'ancien régime ou le nouveau. La réponse à ces questions mettra en exergue les insuffisances constatées sur le terrain, par rapport à l'évaluation et à l'enseignement ou la formation dispensés. C'est alors qu'elle régulera, réajustera et remédiera les enseignements.

### **3/ Le projet de fin d'études : travail d'analyse ou de synthèse ?**

Le projet de fin d'études (PFE) nous semble être un outil d'évaluation de grande importance. Mais tout dépend de la portée qu'on donne à ce produit: un travail d'analyse ou un travail de synthèse

Le PFE est un projet complet en situation professionnelle qui marque la fin des études (dans une école d'ingénieurs). Sa durée est habituellement comprise entre 5 et 8 mois. Il a pour but :

- de développer l'autonomie et la responsabilité des étudiants,
- de créer une dynamique de groupe et l'esprit d'un travail collectif
- de mettre en pratique les enseignements reçus
- de permettre ainsi aux étudiants d'affirmer leurs savoir-faire et de considérer leurs compétences.

Celui-ci peut se dérouler entièrement au sein de l'entreprise, ou peut nécessiter l'utilisation du matériel de laboratoire de l'institution. Ceci amène l'élève ingénieur à alterner les périodes entre :

- l'entreprise et le laboratoire,
- l'université et l'entreprise
- L'école et l'Ecole normale supérieure

Entre l'analyse et la synthèse, l'étudiant doit présenter un travail en fin de cursus. Dans les programmes du LMD, nous constatons que le module « stage ou projet » est prévu au 6<sup>ème</sup> semestre avec un volume horaire hebdomadaire de 5h. Il est considéré comme une unité d'enseignement de découverte. Ainsi le module des langues appliquées est prévu en S5 et S6, mais tout le long du cursus, le module « méthodologie de la recherche » est dispensé.

Un autre paramètre est à relever, celui du coefficient. Ce facteur multiplicateur déséquilibre complètement la moyenne du cursus. Du fait que l'étudiant qui fait un cursus moyen se trouve valorisé par une moyenne conséquente, aidé par le fort coefficient, allant de 2 à 27. On se demande comment sont désignés ces facteurs multiplicateurs.

#### **4/ Des grilles d'évaluation du projet de fin d'études**

Si les grilles d'évaluation existent, c'est justement pour atténuer l'impact de subjectivité qu'a l'évaluateur en lui-même que ce soit en tant qu'homme, en tant qu'encadrant, en tant qu'expert dans le domaine traité ou en tant qu'observateur d'un travail auquel il n'a pas participé (évaluateur externe).

Il est évident qu'il ya des paramètres à prendre en considération et à formuler en critères fiables et

pertinents, pour toute filière confondue. Mais on rappellera la grille standard suivante :

- **le choix du thème ou l'intérêt de l'objet d'études** (quand ce n'est pas l'enseignant qui propose le sujet) ; Voici un paramètre qui marque l'autonomie et la responsabilité de l'étudiant. Il choisit son thème selon l'intérêt qu'il donne à ce domaine, et il doit assumer tout ce qu'il apporte comme analyse ou synthèse.
- **la méthodologie suivie** : Des unités d'enseignement sont censées préparer l'étudiant à la méthodologie de recherche. Ceci lui permettra d'utiliser des stratégies qu'il va adapter selon les besoins de son projet.
- **la bibliographie consultée** : Toujours dans la même lancée et dans l'esprit méthodologique de sa recherche, l'étudiant a besoin de ressources documentaires pour surseoir son analyse ou son étude. Ce choix sera évalué par rapport à sa spécialité, sa problématique et l'actualité des ouvrages consultés.
- **la langue** : La langue reste un paramètre incontournable quelque soit le domaine ou la filière. Arrivé en fin de cursus, l'impétrant doit être capable de s'exprimer par écrit et oralement pour exposer, démontrer, argumenter, modaliser ses propos et défendre son travail.
- **la présentation orale** : ceci est une autre forme pour présenter son travail en un temps limité (20mn en général). C'est aussi avoir cette capacité de synthétiser un travail de plusieurs pages et de convaincre le jury de l'apport de ce travail.

Certaines institutions universitaires prévoient une grille pour évaluer la prestation orale. Dans ce cas, on prévoit les critères suivants :

- Qualité de l'expression orale
- Dynamisme et aisance
- Gestion du temps imparti
- Réponse aux questions
- Conclusion et perspectives

A l'Ecole Normale Supérieure de l'Enseignement Technologique (ENSET), dans le département des langues, pour les projets de fin d'études des élèves professeurs de français, nous avons retenu cette grille avec les critères et le barème suivants:

- Choix et formulation du thème (2 points)
- Plan et progression de l'analyse (2points)
- Méthodologie et intérêt des investigations (4points)
- Langue/écrit (6points)
- Prestation Orale (6points)
- Observation (mention)

Signalons que l'Ecole Normale Supérieure de l'Enseignement Technologique ne fonctionne pas sur le système LMD, mais elle a des formations selon le profil de l'enseignant par palier :

- l'enseignant du primaire : Bac + 3
- l'enseignant du moyen : Bac +4
- l'enseignant du secondaire : Bac + 5

## **Conclusion**

L'esprit même de l'évaluation nécessite qu'avant de tester un étudiant, il serait peut-être intéressant qu'un consensus soit établi entre les différents partenaires de l'évaluation:

- entre l'enseignant et l'étudiant,
- entre les enseignants des mêmes unités d'enseignement,
- entre les enseignants d'un parcours pour harmoniser leur vision sur les objectifs de leur enseignement, en déterminant des critères d'évaluation précis répondant à des normes bien déterminées. En définissant les objectifs des programmes, certaines pratiques s'installeront dans l'esprit des enseignants qui déclencheront des visées différentes allant vers la compétence et non la restitution des cours dispensés. Pour ce faire, l'enseignant universitaire révisera la formulation de la consigne, déterminera le volume horaire imparti à l'épreuve, et décide le barème selon une logique de priorité et de complexité de la tâche demandée.

## **Bibliographie**

Bost O., *Le mémoire*, d'après le guide INFPE 2005, formation des inspecteurs

Bulletin Officiel n° 27 du 11 juillet 1991 page 180 (circulaire du 2 juillet 1991).

Laugier A., *Le mémoire professionnel*, IUFM d'Aquitaine

Projet d'arrêté fixant l'organisation et la gestion pédagogiques des études supérieures de graduation, ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique, 2005

*« Nouvelle architecture des formations basée sur le dispositif LMD », décembre 2003, « Projet du cursus de licence en langues étrangères », mars 2004, <http://www.mesrs.dz>*

Programmes des parcours de formation de l'université des sciences et technologies d'Oran

Zebbache A., maître de conférences à l'ENSET-Oran, Proposition d'une grille d'évaluation des projets de fin d'études.

**CV**

Mme Naima Guendouz-Benammar  
Maître de conférences  
Didactique du FLE  
ENSET-Oran  
Email: [guen\\_55@yahoo.fr](mailto:guen_55@yahoo.fr)